

SPORT ET ÉGALITÉ

N°1



- Sensibiliser l'ensemble des adhérent(e)s aux stéréotypes, comportements genrés et clichés.
- Favoriser un environnement sportif inclusif et respectueux.

DESCRIPTION DE L'ACTION



Organiser une intervention avec une association ou une personne experte du sujet.



Proposer, lors d'un stage de tennis de table, une présentation ou des ateliers dédiés, animés par une association ou une personne spécialisée.



EXEMPLE : SOIRÉE CONFÉRENCE

Le club organise une soirée-conférence ouverte aux adhérent(e)s, éducateurs et bénévoles, associée à un temps fort de l'association (AG, réunion de rentrée etc...). Une personne experte en égalité et mixité dans le sport intervient pour sensibiliser aux stéréotypes et comportements genrés. Les participantes et participants découvrent ensuite des témoignages de femmes du club illustrant leurs parcours et engagements. Des ateliers ludiques permettent de discuter des freins rencontrés et de proposer des solutions concrètes. La soirée se termine par un temps convivial, et un compte rendu avec plan d'actions et suivi est diffusé pour assurer une démarche durable.

COURT TERME

- Diffuser une charte de respect et d'égalité auprès des adhérent(e)s
- Afficher les valeurs du club dans la salle
- Mettre en place une personne référente de l'accueil pour les accompagner
- Intégrer un temps de sensibilisation lors des stages ou réunions

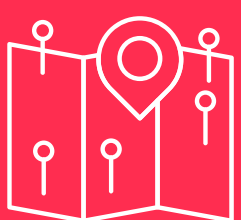
MOYEN TERME

- Mettre en place un protocole en cas de comportements inappropriés
- Créer des temps d'échanges réguliers (parents, entraîneurs, jeunes, bénévoles)
- Valoriser les initiatives favorisant la mixité

LONG TERME

- Assurer une représentation équilibrée dans les instances dirigeantes et vie associative du club.
- Former régulièrement les encadrant(e)s à la prévention et à l'égalité
- Évaluer chaque année le climat et les actions menées

TERRITOIRES



Territoires : _____
Type territoire : _____

BÉNÉFICIAIRES



Statut : _____
Tranche d'âge : _____
Genre : _____
Nombre : _____
Commentaire : _____
Type (validité) : _____



Les rubriques « Territoires » et « Bénéficiaires » reprennent les informations du Compte Asso et sont à compléter selon l'action menée. Les territoires peuvent inclure les **ZRR (Zones de Revitalisation Rurale)**, zones rurales soutenues pour leur développement, et les **QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville)**, quartiers urbains en difficulté socio-économique. Les bénéficiaires correspondent aux publics visés par l'action.

SPORT ET ÉGALITÉ

N°1

MOYENS MATÉRIELS



- **Matériel spécifique ateliers** : Mange debout, chaises, tables, sonorisation, micros, etc.
- **Supports de communication** : affiches, flyers



AVANT DE SE LANCER :

- **Une salle accessible et adaptée à l'évènement**
- **Personnes de l'encadrement (dirigeant(e)s, animateurs(trices)..) sensibilisées aux stéréotypes sexués**



AVANT DE SE LANCER :

- **Personnes de l'encadrement (dirigeant(e)s, animateurs(trices)..) sensibilisées aux stéréotypes sexués**

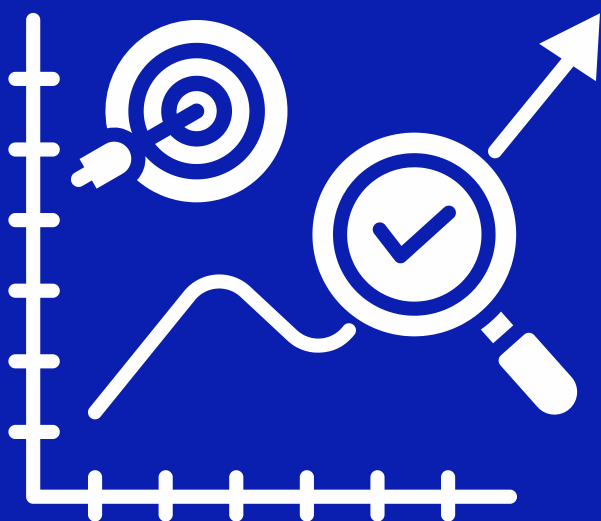


MOYENS HUMAINS

- **Intervention d'une personne experte en égalité et mixité**
- **Des bénévoles** (animation et logistique)

ÉVALUATION

INDICATEURS PROPOSÉS AU REGARD DES OBJECTIFS CI-DESSUS :



- **Nombre d'actions spécifiques mises en œuvre**
- **Evolution des licences féminines au sein du club**
- **Nombre de femmes dirigeantes, entraîneuses, arbitres**
- **Nombre de personnes sensibilisées aux actions menées**
- **Niveau de connaissances des participant(e)s : évaluation avant et après les actions menées**



FIDÉLISATION FÉMININE

N°2



- Fidéliser le public féminin.
- Renforcer l'engagement des femmes au sein du club.
- Développer leur participation à la vie associative.

DESCRIPTION DE L'ACTION



Diversifier les offres de pratique en créant de nouvelles sections.



Encourager l'engagement associatif des féminines par leur participation aux formations et évènements fédéraux (sportifs et thématiques).



Confier des missions et des responsabilités au sein du club.

EXEMPLE : LES SAMEDIS ENGAGEMENT FÉMININ

Les Samedis Engagement Féminin consistent à organiser, une fois par mois, une matinée conviviale destinée aux femmes du club (mamans, accompagnatrices ou proches des licenciés) afin de leur faire découvrir la pratique du tennis de table et le fonctionnement associatif. Cette rencontre comprend une initiation ludique, un temps d'échange avec les dirigeantes et une présentation des différents rôles au sein du club. À l'issue de cette matinée, des missions simples et ponctuelles (buvette, organisation, gestion du matériel) peuvent être proposées, avec l'accompagnement d'un(e) bénévole référent(e). L'objectif est de favoriser l'engagement et la fidélisation des femmes dans la vie du club.

COURT TERME

- Désigner une référente féminine au sein du club
- Adapter la communication pour valoriser les femmes (réseaux sociaux, affiches, site)
- Organiser une à deux actions ciblées (journée découverte, créneau test, moment convivial)
- Créneaux 100% féminins ou mixtes adaptés (Ex: parents-enfants, familles)
- Recueillir les attentes des licenciées via un questionnaire simple

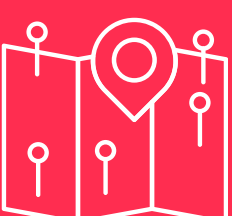
MOYEN TERME

- Créer ou adapter des créneaux horaires favorables (loisir, compétition et formation)
- Mettre en place un dispositif de parrainage entre licenciées
- Encourager et financer la formation de dirigeantes/arbitres/encadrantes : CDOS, CROS et autres
- Intégrer davantage de femmes dans l'organisation d'évènements
- Inscrire la féminisation comme axe du projet club

LONG TERME

- Atteindre les 50 % de femmes au sein du bureau et conseil d'administration
- Constituer et/ou inscrire une équipe féminine compétitive et/ou loisir
- Stabiliser un encadrement mixte (salarié/bénévole)
- Inscrire la mixité dans les valeurs officielles du club
- Créer un réseau de clubs pour mutualiser les bonnes pratiques

TERRITOIRES



Territoires : _____
Type territoire : _____

BÉNÉFICIAIRES



Statut : _____
Tranche d'âge : _____
Genre : _____
Nombre : _____
Commentaire : _____
Type (validité) : _____

MOYENS MATÉRIELS



- **Matériel spécifique pour les ateliers :** Tables de Tennis de Table, raquettes, balles,
- **Supports de communication :** affiches, flyers.



AVANT DE SE LANCER :

- **Salle du club accessible et adaptée à l'accueil de publics à besoins spécifiques (vestiaire féminin).**
- **Matériel de base :** raquettes, balles, ramasse-balles, tables.



AVANT DE SE LANCER :

- **Éducateur et bénévoles sensibilisés pour l'accueil, l'accompagnement et la logistique.**

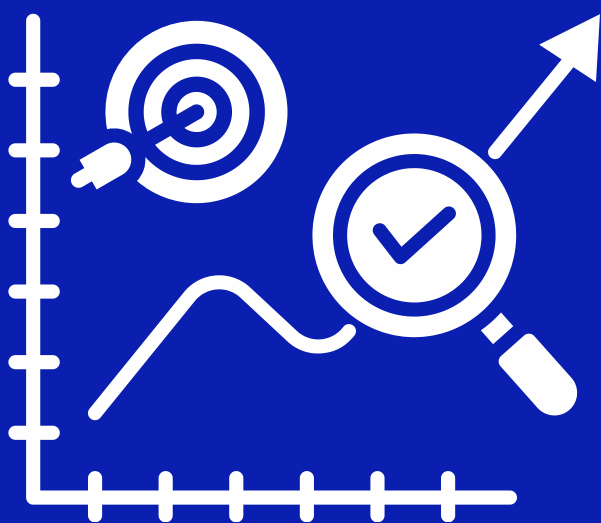


MOYENS HUMAINS

- **Éducateur sportif**
- **Bénévoles du club :** aide à l'organisation de l'évènement, accueil des participants, gestion des ateliers.

ÉVALUATION

INDICATEURS PROPOSÉS AU REGARD DES OBJECTIFS CI-DESSUS :



- **Nombre d'actions spécifiques mises en œuvre**
- **Evolution des licences féminines au sein du club**
- **Nombre de femmes dirigeantes, entraîneuses, arbitres**
- **Taux de fidélisation par catégories, genres et années**
- **Évolution du nombre de femmes licenciées qui s'investissent dans la vie du club**

COMMISSION FÉMININE

N°3



- Donner une place aux femmes dans la construction des projets du club
- Créer une dynamique féminine durable dans le club

DESCRIPTION DE L'ACTION



Créer une commission féminine composée de joueuses(eurs) et de bénévoles



Organisation de réunions de travail



Financer des formations thématiques sur la prise de parole, la posture du dirigeant, la confiance en soi etc...



EXEMPLE DE PROJET :

À la rentrée sportive de septembre, le club met en place une commission féminine parmi les licencié(e)s qui souhaitent s'investir dans le développement de la pratique féminine au sein du club. Des réunions régulières (3/4 par an) permettront d'identifier les besoins des pratiquantes et de mener des réflexions sur les actions à mettre en place. La commission pourra proposer et organiser plusieurs initiatives : accueil et accompagnement des nouvelles licenciées, actions de communication pour valoriser la pratique féminine, participation à l'organisation d'événements du club etc...

COURT TERME

- Favoriser l'expression et la participation des femmes dans la vie du club
- Créer une dynamique autour de la féminisation
- Identifier des femmes intéressées par un engagement bénévole

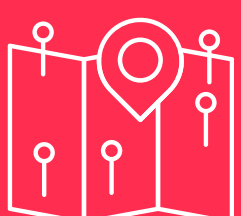
MOYEN TERME

- Augmenter le nombre de licenciées féminines
- Faire émerger de nouvelles bénévoles impliquées dans les projets associatifs
- Renforcer la mixité dans les équipes d'organisation du club

LONG TERME

- Encourager la présence féminine dans les instances dirigeantes
- Inscrire durablement la mixité et l'égalité dans le fonctionnement de l'association
- Contribuer au développement du tennis de table féminin sur le territoire

TERRITOIRES



Territoires : _____
Type territoire : _____

BÉNÉFICIAIRES



Statut : _____
Tranche d'âge : _____
Genre : _____
Nombre : _____
Commentaire : _____
Type (validité) : _____

N°3

MOYENS MATÉRIELS



- Salle pour la pratique du tennis de table
- Matériels : tables, raquettes, balles
- Supports de communication : affiches, flyers,
- Matériels pour les événements : sonos, tables - chaises, petits matériel...



AVANT DE SE LANCER :

- Disposer d'un espace de convivialité pour favoriser les échanges et l'engagement



AVANT DE SE LANCER :

- 1 à 2 dirigeants du club pour accompagner, conseiller et assurer le lien avec le comité directeur

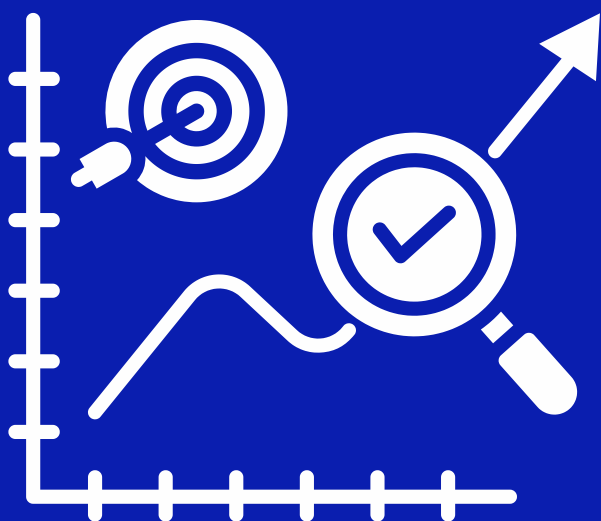


MOYENS HUMAINS

- 5 à 10 femmes volontaires pour constituer la commission
- Un éducateur sportif pour appuyer les actions liées à la pratique
- Bénévoles ponctuels pour l'organisation des événements (logistique, accueil, communication)

ÉVALUATION

INDICATEURS PROPOSÉS AU REGARD DES OBJECTIFS CI-DESSUS :



- Nombre de femmes participantes à la commission
- Nombre de réunions organisées
- Nombre d'actions mises en place par la commission
- Nombre de nouvelles licenciées féminines suite aux actions
- Niveau de satisfaction des participantes



EXEMPLE D'UN

BUDGET PRÉVISIONNEL ANS :

FÉMINISATION

1/3

Charges	Montant	%	Produits	Montant	%
Charges directes			Ressources directes		
60 – Achats			70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures	500€	12 %	73 – Dotation et produits de tarification		
Autres fournitures			74 – Subventions d'exploitation	3 284 €	
61 – Services extérieurs			Etat : ministère(s), direction(s) ou service(s) déconcentré(s)		
Locations				2 544 €	60 %
Entretien et réparation			Conseil(s) régional(aux) :		
Assurance					
Documentation			Conseil(s) départemental(aux) :		
62 – Autres services extérieurs	900€			740 €	17 %
Rémunérations intermédiaires et honoraires	500€	12 %	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :		
Publicité, publication	200€	5 %			
Déplacements, missions	200€	5 %	Organismes sociaux (détailler) :		



Lecture simplifiée du budget

Charges directes



Matériel adapté au projet



Rémunération d'un professionnel de santé (prestation)



Communication



Déplacements

Ressources directes



Produits, marchandises et services facturés par l'association



Dotations reçues pour le projet



ANS PSF



Financements collectivités



Le budget prévisionnel est un outil essentiel de pilotage financier, recensant de manière sincère et estimative l'ensemble des dépenses et des recettes d'un projet.



61 – Services extérieurs : Prestations de services principales pour le projet (location, entretien, assurance, documentation)

RÈGLES ESSENTIELLES

Un projet solide : budget équilibré, financements variés, dépenses 100 % au service de l'action.

EXEMPLE D'UN BUDGET PRÉVISIONNEL ANS : FÉMINISATION

2/3

Charges directes			Ressources directes		
Services bancaires, autres					
63 - Impôts et taxes			Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes			L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)		
64- Charges de personnel		2 840€	Autres établissements publics		
Rémunération des personnels		2000€	Aides privées		
Charges sociales		840€			
Autres charges de personnel					
65- Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		956 €
			756 - Cotisations		
			758- Dons manuels - Mécénat :		956 €
66- Charges financières			76 - Produits financiers		
67- Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68- Dotation aux amortissements			78 - Reprises sur amortissements et provisions		
69- Impôts sur les bénéfices (IS), Participation des salariés :			79- Transfert de charges :		



Lecture simplifiée du budget

Charges directes



Rémunération du personnel pour cette action



Impôts et taxes relatives à ce projet



Charges ponctuelles liées au projet (ex. redevances, pertes sur créances)

Ressources directes



Fonds européens



Soutien financier ou matériel d'un partenaire sans contrepartie directe



CERTAINES LIGNES DU BUDGET PEUVENT RESTER VIDES, C'EST NORMAL (CARRÉ BLEU) :

- **Charges** : financières (emprunt), exceptionnelles (hors activité normale), amortissements/provisions et impôts non applicables au PSF
- **Produits** : financiers (placements), exceptionnels (hors activité normale), amortissements/provisions et transferts non utilisés pour le PSF



Le budget prévisionnel PSF reflète l'activité annuelle du projet et s'intègre au budget annuel du club, avec charges et produits d'exploitation (comptes 6 & 7)

EXEMPLE D'UN BUDGET PRÉVISIONNEL ANS : FÉMINISATION

3/3

Charges indirectes affectées à l'action		Ressources propres affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement		Fond propre du club	
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	4 240€	TOTAL DES PRODUITS	4 240€
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 -Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	3 000€
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations	200 €	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Dons en nature	200 €
864 - Personnel bénévole	3 000€		
TOTAL	3 200€	TOTAL	3 200€
SYNTHESE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION			
Subvention demandée	2 544€	Taux de subventionnement	60 %



Lecture simplifiée du budget

Charges indirectes



Charges de l'association utilisées partiellement pour le projet, réparties au prorata de leur utilisation.



Total des charges de l'action

Ressources propres



Financement par fonds propres de l'association



Total des produits de l'action

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Contributions en nature : biens, services ou travail fournis gratuitement, valorisés et comptabilisés pour le projet.

! COMPTES DÉBIT/CRÉDIT À ÉQUILIBRER.

SYNTHESE DE LA DEMANDE

Synthèse de la subvention : montant demandé et taux ANS PSF 60 % et jusqu'à 80 % (Santé et féminisation)

Subvention minimale ANS : 1 000 € (ZRR), 1 500 € (autres territoires) par dossier et 500 € (ZRR), 750€ (autres territoires) par action.



Subvention ANS : utilisation strictement dédiée à l'action et justification obligatoire, sinon reversement des fonds.